

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

Prix de l'abonnement :		Prix des annonces :		NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Mai 1863.								
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6» —	expéd. franco par la poste » 7» —	Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.	» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.	Baromètre en millim. réduit à 0.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.	Vent dominant.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mèt.	Tempér. du LAC en deg. cent.			
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3» 50	par la poste, franco » 4» —	Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.	» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.							9 h. du m.	Minim.	Maxim.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.		Une remise pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1 ^{er} janvier. Tout envoi doit être affranchi.		9	10	11						
				44,5	10,5	22	721,1	0,5	Calme.	Clair.	2,340	12,5
				15	10,8	16	721,0	59,1	id.	Nuag. Orage, un peu de grêle	2,330	12,8
				13	9,5	19,2	722,5	0,3	id.	Nuageux.	2,328	12,5

IMMEUBLES A VENDRE

1. Le citoyen Frédéric-Henri Dessauls, domicilié à Fenin, agissant en sa qualité de curateur de Julien fils de feu Abram-Samuel Dardel, et ensuite d'autorisation de l'autorité compétente, fait savoir au public que le domaine de son pupille, sous Saules, contenant environ trente-cinq poses de terre avec une belle et grande maison de ferme et d'habitation, est offert en vente publique.

Une seule passation pour la vente de cette propriété aura lieu le lundi 15 juin prochain, à 2 heures du soir, à Fenin, dans le domicile du citoyen Frédéric-Henri Dessauls, dépositaire des conditions et de la minute.

Les citoyens Daniel Dessauls, conseiller de préfecture et Edouard Dessauls, tous deux domiciliés à Saules, sont chargés de donner aux amateurs tous les renseignements qu'ils demanderont et de leur faire voir la maison, ainsi que les terres dépendantes du domaine, dont une grande partie sont en nature de verger, et contiguës à la maison.

Fenin, le 6 mai 1863.

2. On offre à vendre une propriété située près de la ville, qui consiste en une maison et dépendances, construite tout récemment, composée de vingt-trois chambres, toutes bien éclairées, situées au soleil levant, compris les cuisines; cette habitation serait propre pour une fabrique d'horlogerie; elle est entourée d'un terrain de la contenance de trois ouvriers et demi, compris la terrasse, qui jointe la ligne du chemin de fer du Jura industriel. S'adresser à Charles Loup, n° 10, rue du Seyon.

5. L'hoirie de madame la chanoinesse de Chambrier expose en vente les immeubles suivants:

Un **BATIMENT D'ÉCURIE**, rue St-Maurice à Neuchâtel.

Sur Neuchâtel:

Une **VIGNE** de 19¹/₂ ouv. au Saarberg. Une dite de 9 ouv. à Fahy, P. 83.

Une dite de 15 ouv., à Maillefer. Une dite de 2¹/₂ ouv., au Plan de Serrières.

Trois dites d'ensemble 12 ouvriers, au quartier des Chipres et Derrière-Ville, vignoble du Landeron, qui pourront être vendues séparément.

Une dite de 15 ouvriers à la Grand-Combe sur Pesoux, qui pourra être divisée en trois lots.

Une dite au Clos de Corcelles, de 9¹/₂ ouvriers, qui pourra aussi être divisée en trois lots.

Une dite de 1¹/₂ ouvrier aux Carels, sur Pesoux.

Une dite de 1⁵/₄ ouvrier à Grandchamp, sur Boudry.

Une dite de 5¹/₂ ouvriers au même lieu. S'adresser, pour les renseignements, à M. Alph.-H. Clerc, notaire, à Neuchâtel.

RESTAURANT.

A vendre, de suite, le buffet de la gare de Boudry, avec jardin et emplacement d'un jeu de quilles. S'adr. à M. F. Pellissier, à Boudry, ou à M. Lambert, agent d'affaires, à Neuchâtel.

A VENDRE.

De très-beaux **plantons de fleurs** annuelles, chez M^{me} Borel-Witnauer, campagne de St-Jean.

A vendre de gré à gré, depuis vendredi 15 courant, de 10 heures à midi et de 2 à 4 après-midi, dans le domicile de feu M. Calame, ancien conseiller d'état, maison de la poste, 2^{me} étage, divers effets mobiliers provenant de sa succession, table et console de salon, tables à jeu et autres, chaises, pendule, bois-de-lit, un piano carré, batterie de cuisine, un bain de pluie soit engin pour douches; de plus une collection complète (non reliée) du *Constitutionnel*, du *Neuchâtelois*, de la *Revue Suisse* et d'autres journaux du pays. — Une pièce d'argenterie, des médailles et monnaies provenant de la même succession, sont déposées pour la vente chez M. Aurèle Perret, orfèvre, et des livres chez M. Samuel Delachaux, libraire. Ce sont essentiellement des livres de droit, d'histoire, de statistique, des *Bulletins* du corps législatif et du grand conseil, des pièces officielles, etc.

Le magasin Gacon-Lantz, rue de l'Hôpital, est très bien assorti pour la belle saison de **chaussures** en tout genre, qui se recommandent au public par leur bonne qualité et par des prix très avantageux. On se charge toujours de faire réparer les chaussures sortant de son magasin.

ON CONTINUE la liquidation du magasin Borel-Favarger, encore bien assorti en beaux mouchoirs de poche pur fil, en batiste, et en mouchoirs de coton blanc, ainsi qu'en mouchoirs de couleur pur fil, fil et coton, et tout coton (indienne). On y trouve aussi de beaux tapis de lits, des jupons, des piqués pour jupons et autres objets, de belles toiles de fil, et des toiles de coton au dessous du prix actuel des manufactures. Il y a encore quelques jolis services de table et des nappages, le tout de parfaite qualité.

Samuel Geissler, jardinier fleuriste, à Colombier, informe l'honorable public et principalement ses pratiques, qu'il offre une des plus belles collections de géraniums Odier, de 70 variétés, une collection d'azalées penticum de 24 variétés, supportant la pleine terre dans notre pays; une jolie collection de verveines dans les dernières nouveautés, 24 variétés de fuchsias doubles, au choix de l'amateur, fuchsias simples, 12 variétés d'héliotropes dans les meilleures espèces pour pleine terre; dernières nouveautés, telles que **la gloire des massifs**, **l'étoile de Marseille**, **petite négresse**, et quantité d'autres plantes dont le détail serait trop long. Il offre également une belle collection de glayeurs, et beaucoup d'autres plantes, pour ornement de jardin, etc., à des prix très-modiques.

10. A vendre faute de place et d'emploi, rue des Moulins n° 43, une grande baignoire en bois, une petite arche farinière, un avant-train de char ou tombereau, un poêle en fonte avec tuyaux, une petite pompe foulante et refoulante, plusieurs tonneaux petits et grands, un petit cabestan avec sa corde, une grosse corde, des vieilles fenêtres pour couchés, des casseroles en cuivre et des marmites, enfin de vieilles catelles blanches pour remonter un fourneau.

En vente chez

SAMUEL DELACHAUX, libraire, à Neuchâtel.

La petite Susanne, ses six anniversaires, ses serviteurs et ses maîtres, illustré fr. 5» 50.

Les protestants illustres. Portraits-biographies par Ferdinand Rossignol, 4 jolis volumes fr. 8.

Les mondes. Causeries astronomiques par Guillemain. fr. 5.

Etudes critiques sur la littérature contemporaine, par Edmond Scherer fr. 5.

Métamorphoses de l'homme et des animaux, par A. de Quatrefages, fr. 5» 50.

Paris en Amérique, par le docteur René Lefebvre fr. 5» 50.

Excursions en Roumélie et en Morée, par la comtesse Dora d'Istria, 2 forts volumes, fr. 12.

Les miracles sont-ils réellement des faits surnaturels, par Malan fils, fr. 2.

Conseils pour l'instruction et l'éducation des enfants. Extrait des œuvres de A. Rochat, 30 c.

BOULANGERIE FORNACHON.

Une bonne qualité de farine à 18 centimes la livre.

MAGASIN SOULTZENER.

HUILE d'olives de Lucques et de Nice, surfine.

VINAIGRE d'Orléans, pur vin.

MOUTARDE champenoise, provençale, bordelaise et italienne.

AVIS.

DI Vassaux, boucher, rue des Moulins, n° 9, a l'honneur de prévenir ses anciennes pratiques ainsi que le public de Neuchâtel et des environs, qu'il ouvrira de nouveau son débit de viande mercredi 13 courant, et qu'il sera toujours pourvu de belle viande de **veaux**, **moutons** et **porcs frais**. Il ose espérer que la préférence qu'il sollicite lui sera accordée, vu la bonne qualité des marchandises qu'il sera à même de fournir.

UN ANNUAIRE - ALMANACH

des 500,000 adresses, de Paris, des départements et de l'étranger, édition de 1861, à vendre à prix réduit. — Egalement à prix très-réduit, une grande marmite en airain, pour potager, provenant d'une fonderie de Thonne; on ne s'en est servi qu'une ou deux fois. Plus, trois tourtières de grandeur différente et quelques autres ustensiles de cuisine, ainsi qu'un potager en tôle, sans ustensiles, garni en briques, provenant de M. Viatte, à la Chaux-de-Fonds, et pouvant servir à un ménage de 10 à 12 personnes. S'adr. au bureau d'avis.

Colle blanche liquide. Cette colle s'emploie à froid. On peut s'en servir pour coller le papier, le carton, la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, etc.; 50 centimes et 1 fr. le flacon. — En vente chez Kissling, libraire, à Neuchâtel, et Joseph Eberhard, à Couvet.

Au n° 37, rue des Moulins, un bon lit tout complet, pour la somme de 169 francs.

AVIS IMPORTANT.

On informe l'honorable public que depuis le 9 de ce mois, on vendra au magasin de chaussures, au bas de la rue du Château, n° 4, une quantité de marchandises reçues ce printemps, de bonne qualité et qu'on céderait aux prix suivants: souliers gris à fr. 1» 75; bottines grises lacées de côté, à fr. 2» 75, à élastique, fr. 3» 50, id. noires, satin-laine, à fr. 4» 50; élastiques, bonne qualité, fr. 5» 75; claquées, vernies, lacées de côté, à fr. 5» 50; à talon, claquées, vernies, à fr. 7» 25; à élastiques, fr. 7» 25; à élastique, talon, fr. 8» 50; et une grande quantité de chaussures d'enfants depuis fr. 1» 50 et au-dessus, chaussures à vis pour messieurs, d'une des meilleures fabriques de France, ainsi que toute espèce de chaussures dont on supprime le détail.

A vendre, en commission, un **très-bon potager**, tout neuf et parfaitement construit. S'adr. au bureau d'avis.

A vendre, quelques **pendules de Vienne et de Paris**, chez M. Parel, rue de la Treille, 8.

AUX QUATRE NATIONS

rue de l'Hôpital, sous l'hôtel du Faucon, à Neuchâtel.

S^t BRUNSCWIG.

HABILLEMENTS POUR HOMMES

ET POUR JEUNES GENS.

Choix énorme de vêtements confectionnés en tout genre, consistant en pardessus, saison, dorsays, steeple et jaquettes haute nouveauté; coachmans, sacs anglais, pantalons et gilets en tout genre.

Spécialité de cauchoucs, chemises blanches et en couleur, chemises, gilets et caleçons en flanelle, guêtres, faux-cols et une riche collection de cravates en tout genre.

Le magasin des **QUATRE NATIONS**, connu pour vendre aux prix les plus réduits, a encore pour cette saison **une affaire exceptionnelle** en manteaux pour dames, qui seront vendus à un très-grand rabais, ainsi qu'une grande masse de **pantalons pur fil à fr. 2» 25**.

En Souscription jusqu'au 1^{er} Juin.

Librairie Ch. LEIDECKER, à NEUCHÂTEL.

Monuments de l'ancien Evêché de Bâle: Topographie ancienne d'une partie du Jura oriental, et en particulier du Jura bernois. Epoque celtique et romaine. Par A. Quiquerez. 1. vol. in-8°, à fr. 6 pour les souscripteurs; lors de sa mise en vente, l'ouvrage sera porté à fr. 8.

Saucissons de Bologne

J. Mongini a reçu tout dernièrement encore une caisse saucissons de Bologne 1^{er} qualité, rue des Moulins n° 3 au 1^{er} étage.

A vendre, une ânesse, chez Jean Merki, à Boudry.

COLS ET CRAVATES

Le soussigné est toujours bien assorti en cols et cravates dans tous les genres, un grand choix de nouveautés pour jeunes gens, et cravates d'ordonnance fédérale pour officiers et soldats, à des prix réduits. Magasin maison de M. de Montmollin, place du Marché, 8. L. BELLER.

26. Le soussigné a l'honneur d'avertir l'honorable public qu'il est toujours fourni de bons accordéons, à des prix modérés. Il fait aussi des réparations. S'adr. à M^{me} Heymann-Herrmann, à Cottendant, près Colombier, canton de Neuchâtel, ou directement à Jean-Ulrich HERRMANN, fabricant d'accordéons, à Langnau, canton de Berne.

27. Mesdames de Meuron, à St-Blaise, offrent à vendre un **hydro-puit**, soit petite pompe portative, dont on ne s'est servi qu'une fois, et qui ne peut pas chez elles remplir le but pour lequel on l'avait acheté.

Au magasin Borel-Wittnauer reçu un nouvel envoi de petits jambons de Mayence, parfaitement conditionnés.

Papeterie Gerster-Fillieux.
Jean NIGGLI, successeur.
La **photographie de David de Purry**, en format carte de visite.

CHEVAL A VENDRE. Pour la somme de 80 fr. à vendre un cheval pouvant très-bien servir à faire des charrois. S'adr. au bureau d'avis.

51. On offre à vendre 6 laigres, dont 5 ovales, de la contenance de 2500 à 5200 pots, qui seront cédés à bas prix, devant être déplacés. S'adr. chez M. Reynier, à Anet.

A LOUER.

51. A louer dès à présent ou pour la St-Jean prochaine, un café-restaurant. Dans le dit établissement on pourrait établir une boulangerie et une épicerie. S'adresser Grand'rue n° 9, à Neuchâtel.

52. A louer, de suite, un joli appartement dans une maison très agréablement située à Bevaix, meublé ou non, à l'année, ou si on le désire pendant la belle saison. S'adresser à M^{me} veuve Grandjean ou à son fils, quartier de St-Jean n° 6, à Neuchâtel.

53. A louer, pour le 20 mai ou pour la St-Jean, ensemble ou séparément, 2 ou 3 chambres avec cuisine, cave et galetas; le tout bien éclairé et bien sain. La même personne offre à vendre une grande chaudière avec un trépied. S'adr. au bureau d'avis.

54. A louer, dès Noël 1865, le jardin Tribolet, au haut de la rue du Château, avec logement attendant. S'adr. rue du Château, 25, au 2^{me} étage.

55. Maison à louer en totalité, rue de l'Hôpital 8. S'adresser au 2^{me}.

56. A louer, un appartement meublé ou non, de 4 chambres et dépendances, pour être habitée de suite. S'adresser rue Purry, n° 6, au 1^{er} étage.

57. A louer pour la St-Jean, un logement de chambre à poêle, cabinet et toutes les dépendances nécessaires, rue des Moulins 45.

58. On offre à louer, dans les environs de la ville, de suite ou pour la St-Jean, un bel appartement de 6 pièces et toutes les dépendances nécessaires, meublé ou non meublé, avec un grand et beau jardin. S'adr. au bureau d'avis.

59. A louer, à un ou deux messieurs, deux chambres; si on le désire on peut ajouter un salon, le tout très-propre et bien meublé. S'adr. Faubourg 40, 2^{me} étage.

40. A louer deux jolis appartements, vernis, dans une maison réparée à neuf et située aux Prises de Gorgier, à dix minutes du village. La maison est entourée d'un beau verger peuplé d'arbres fruitiers en plein rapport. S'adr. à F. Rognon notaire à Chez-le-Bart, qui indiquera.

41. A remettre pour la St-Jean, une chambre non meublée, rue des Moulins au 3^{me} étage, n° 19.

42. A louer, de suite, une belle grande chambre à deux croisées, pour une ou deux personnes. S'adresser chez A. Bloch, rue des Halles, n° 3.

43. Tout de suite ou pour St-Jean, à louer un logement avec une grande chambre et cuisine au premier étage, et si on le désire deux petites chambres indépendantes. outre deux jolies chambres bien claires pour tailleuses. S'adr. au bureau de cette feuille.

44. Une chambre meublée, pour un ou deux messieurs, à louer de suite chez M^{me} veuve Colin, à la Boine, n° 6.

45. On offre à louer, pour la St-Jean, au faubourg, un appartement composé de 3 chambres et les dépendances nécessaires. S'adr. au bureau d'avis.

46. On offre à louer de suite, dans la rue du Musée, un joli caveau avec cases en pierre pour bouteiller. S'adr. au bureau d'avis.

47. A remettre, pour la St-Jean ou plus tôt, un petit appartement bien exposé, avec balcon. S'adr. depuis 2 heures de l'après-midi, au Vieux-Châtel, n° 7, 2^{me} étage.

48. A louer, une jolie chambre meublée, pour un monsieur. S'adr. rue des Moulins, n° 48.

49. A louer, pour la St-Jean, au quartier de Vieux-Châtel, dans une très-belle exposition, un appartement composé de cinq pièces, cuisine et toutes les dépendances convenables. S'adr. à F. Lüder, au dit quartier.

50. A louer dès à-présent ou pour la St-Jean prochaine, un logement confortable, exposé au soleil le matin et l'après-midi, composé de 7 chambres de maître et une de domestique, soit salon, cabinet, salle à manger, 4 chambres à coucher, cuisine; le tout sur le même palier. Dépendances: 2 chambres à serrer, galetas et cave. S'adr. rue des Halles 7, au 2^{me} étage.

51. Pour le 15 mai ou pour la St-Jean, une grande chambre non meublée, avec alcôve, à un rez-de-chaussée. S'adresser à la pharmacie Matthey, place du Marché.

52. A louer, pour la St-Jean, un logement bien éclairé, contenant deux chambres et deux cabinets, cuisine et dépendances nécessaires. S'adr. au faubourg, n° 48.

53. A louer, pour St-Jean, un beau logement au centre de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

ON DEMANDE A LOUER.

54. Un petit ménage tranquille et sans enfants demande à louer, pour la St-Martin prochaine ou plus tôt s'il est possible, une chambre meublée à un premier étage, à 2 croisées et au soleil levant, avec cuisine ou part de cuisine, et cave. Toutes garanties désirables pour le paiement. S'adr. au bureau d'avis.

55. On demande à louer, en ville, pour la St-Jean, un logement de trois ou quatre pièces, rapproché autant que possible de la place du marché. S'adresser à M. Walther, cordonnier, rue du Seyon.

56. Deux dames fort tranquilles demandent à louer un beau petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, situé en ville, si possible au soleil levant. S'adresser au bureau d'avis.

57. On demande pour la St-Jean, un logement de quatre pièces bien éclairées, avec cuisine et dépendances, dans la ville si possible. S'adr. à M^{me} Loup, rue de l'Orangerie.

OFFRES DE SERVICES.

58. Une Neuchâteloise, 26 ans, parlant les deux langues, cherche une place soit de femme de chambre, soit de bonne ou pour faire un bon ordinaire; elle sait coudre et bien faire tous les ouvrages du sexe. S'adr. à Mad. Rosallaz, rue de l'Hôpital, n° 8, au 1^{er}.

59. Une jeune fille qui sait bien faire la cuisine et tout ce qui tient au service, cherche une place dès-maintenant. Elle parle les deux langues et possède de bons certificats. S'adr. au bureau de cette feuille.

60. Un domestique bernois, 25 ans, fort et robuste, aimerait se replacer pour la St-Jean; il connaît très-bien les travaux de la campagne, la culture de la vigne, les ouvrages de cave, etc.; les certificats qu'il possède attestent de sa fidélité, de sa moralité et de son intelligence. S'adr. à Henri Lozeron, vigneron, à Auvernier, qui indiquera.

61. Une jeune fille du canton de Lucerne cherche une place pour entrer de suite comme sommelière. S'adresser à Nanette Huber, hôtel du Soleil, à Neuchâtel.

62. Une bonne nourrice, saine et robuste, désire se placer tout de suite. S'adresser à M^{me} Lehmann, sage-femme, en ville.

63. Un jeune homme de 19 ans, connaissant la culture et sachant soigner et conduire le bétail, désire trouver comme domestique une place où il ait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à veuve Dietz, à Serrières.

64. Une jeune personne qui parle les deux langues et qui sait bien faire le service de femme-de-chambre, désire se placer de suite. S'adresser chez Mad. Breguet-Borel, rue du Coq-d'Inde, n° 10.

65. Une personne recommandable, qui connaît depuis nombre d'années l'état de couturière, désire se placer dans un magasin, dans un hôtel, ou autre établissement pour couturière. S'informer au bureau de cette feuille.

38 FEUILLETON.

LA MEILLEURE PART.

Par G. De la LANDELLE.

XXXIX

Frère et sœur.

S'il y a un trait commun aux habitants de Paris et à ceux de la Bretagne, c'est le culte des morts et la religion des tombeaux.

Le Parisien se découvre toujours devant un convoi qui passe; il regarderait comme une profanation de marchander sur les onéreux tarifs de l'administration des pompes funèbres et s'obère pour de longues années parfois, afin de rendre dignement les derniers devoirs à ses proches.

Quant aux Bretons, personne n'ignore jusqu'où va leur dévotion pour les morts. Les morts sont de toutes les fêtes et de toutes les réunions de famille; ils ont en outre leurs fêtes spéciales que les coutumes locales ont multipliées en Bretagne plus qu'en aucun autre pays de la chrétienté.

Pierre-Paul avait été élevé dans la vénération des morts; Clarisse la parisienne avait une foi longtemps éprouvée par l'infortune. Pierre-Paul contemplait sa sœur, et reconnaissait en elle les traits de la famille Roverin. Malgré son impatience, il attendit et attendit longtemps qu'elle eût achevé sa douloureuse prière. Plantiau, avec son admirable instinct, se gardait bien de faire le moindre bruit. De même que

son jeune maître, il avait les yeux fixés sur Clarisse, et le frémissement de sa queue indiquait chez l'intelligent animal une joie singulière, comme s'il eût pressenti qu'aux larmes et aux sanglots allaient succéder d'inexprimables transports de bonheur.

Trois heures sonnèrent aux horloges des environs. Gilbert prit aussitôt la main de sa petite sœur; les deux enfants vinrent à la fois embrasser leur mère. Plantiau aboya enfin. Clarisse leva la tête; ses regards rencontrèrent ceux de Pierre-Paul, dont la ressemblance avec Gilbert la frappa soudain. Elle poussa un léger cri:

« Ma sœur Clarisse! ma chère sœur! reconnaissez en moi votre frère! dit le jeune paysan en courant à elle.

— Vous, mon frère!... Non c'est impossible! murmura la jeune femme en reculant, toute tremblante d'espoir, n'osant en croire ni ses yeux ni ses oreilles.

— Je suis votre frère Pierre-Paul, le fils de Joseph Roverin, votre père, le fils de celle qui dort sous ce marbre, et leurs âmes doivent se réjouir à cette heure en nous voyant réunis après dix-sept longues années de séparation et d'oubli.

— Pierre-Paul serait vivant? vous seriez Pierre-Paul?

— Vous faut-il des preuves? Prenez ces papiers, lisez, voyez, croyez-moi!

— Non! non! je ne doute plus de mon bonheur Oh! mon frère! tu es vivant!... » s'écria enfin Clarisse avec ivresse.

Plantiau aboyait et bondissait; il léchait les mains de Gilbert, il se roulait aux pieds des enfants qui, tout joyeux de la joie de leur mère,

appelaient déjà Pierre-Paul leur oncle et voulaient aussi être embrassés. Pierre-Paul leur demanda leurs noms et les embrassa encore. Ensuite il dit brièvement qu'ayant atteint sa majorité depuis peu de jours, il faisait le voyage de Paris dans le but exprès de retrouver sa sœur Clarisse dont tous les Roverin de Saint-Loup désiraient connaître le sort.

« Ma sœur, ajouta-t-il, tu as des amis et de bons parents plein le bourg; tu as un frère qui n'a cessé de penser à toi, il te trouve malheureuse, il t'a entendue gémir; de quoi souffres-tu? parle! raconte-moi ton histoire; dis-moi ce que tu es, ce que tu fais, quel nom tu portes, quel est le père de tes enfants? Serais-tu veuve ou maltraitée par ton mari? serais-tu pauvre? car je sais, moi, depuis ma tendre enfance, ce que c'est que la misère en habit noir et en robe de soie. Il est une brave et digne femme en notre pays, qui m'a renseigné à ce sujet avant même que j'eusse lu les mémoires de notre malheureux père; mais apprends tout de suite qu'en Saint-Loup tu es à ton aise et que je te dois compte de l'héritage de Mathieu Roverin notre aïeul. Pourquoi ne nous as-tu jamais écrit? Comment a-t-on pu te faire croire que je fusse mort? Je t'écoute, Clarisse; ensuite je te raconterai ma vie, je te confierai mes secrets et je te supplierai de me servir à ton tour. »

Clarisse essuyant ses larmes, s'assit sur un banc exposé au soleil et abrité du vent. La température était douce, quoique l'on fût en plein hiver; les enfants, chaudement vêtus, se placèrent entre leur jeune oncle et leur mère, qui commença naturellement par le récit de la vente à la criée.

Presque aussitôt Pierre-Paul l'interrompit: « On allait vendre le piano de notre mère, dit-il, et tu te précipitas sur ce meuble précieux!

— Tu t'en souviens encore?

— Oui, ma sœur, je te vois vêtue de noir, maigre, chétive, éplorée, serrant dans tes petits bras cet instrument qui te fut arraché sans doute?

— Non! tu le verras chez moi! dit Clarisse. La noble femme qui me recueillit et m'a servi de mère, me l'a conservé pieusement.

— Que Dieu la protège à jamais!... Mais hâte-toi de m'apprendre son nom pour que je la vénère et que je la bénisse chaque jour.

— Elle s'appelait alors la marquise de Ponthervé; elle se nomme aujourd'hui la comtesse de Lersant.

— La comtesse de Lersant! murmura Pierre-Paul d'une voix étouffée.

Mais à peine Clarisse eut-elle parlé d'Emilien Durantis que, se levant avec indignation:

« Plus de doute, s'écria-t-il, c'est donc toi, Clarisse, qui es la marâtre de Marcelle! C'est toi qui fais son malheur et le mien! Etait-ce donc ainsi que je devais retrouver ma sœur. »

Clarisse resta muette devant ces reproches; heureusement avant qu'elle eût eu le temps de les comprendre, Pierre-Paul était à ses genoux, lui prenait les mains et lui demandait pardon:

« Je suis injuste et Marcelle est injuste comme moi! Je t'ai entendue quand tu priais, ô ma sœur! je vois que Marcelle ignore même que tu sois une Roverin! je devine que vous vous aimez, et vous vous redoutez à la fois faite de vous connaître!... Si tu savais en quels

66. Un jeune homme du Vully, 20 ans, cherche pour la St-Jean une place de domestique; il connaît très-bien les travaux de la campagne et sait soigner le bétail; il est porteur de très-bons certificats. S'adr. à Rosette Guillot, chez Mad. Savoye-Perrin, rue des Terreaux, à Neuchâtel.

67. Une cuisinière âgée de 34 ans, désirerait se placer pour la St-Jean. S'adresser rue du Musée, n° 7. Plain-pied.

68. Une jeune fille bien élevée, qui parle le bon allemand et qui est entendue dans tous les travaux de l'aiguille et domestiques, désire trouver une place de femme de chambre, de préférence dans une petite famille; elle tient plus à un bon traitement qu'à un fort salaire. S'adr. chez M. Tschann, rue des Moulins, n° 15.

69. Une cuisinière allemande, âgée de 26 ans, dans le but d'apprendre la langue française, cherche à se placer en ville comme cuisinière, à dater de la St-Jean prochaine; elle possède de bons certificats. S'adr. chez M. Stierling, pasteur allemand à Neuveville.

70. Une jeune fille de la Suisse allemande, pourvue de bons certificats, cherche une place dans un hôtel ou café, pour servir. S'adresser au bureau d'avis.

71. Un jeune homme de la Suisse allemande, connaissant bien son état, cherche une place de jardinier; il pourrait entrer de suite. S'adr. à F. Perdrisat, jardinier, au faubourg, qui offre à vendre un beau choix de plantons de fleurs annuelles et de légumes de toutes espèces.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

72. On demande de suite un domestique sachant travailler à la campagne et conduire le bétail. Il est nécessaire qu'il soit pourvu d'attestations de fidélité. S'adresser au bureau d'avis.

73. On demande pour la St-Jean une domestique bien recommandée, qui sache faire la cuisine et soigner un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

74. On demande pour le 25 courant, pour Bâle, une fille connaissant bien la cuisine, ainsi que le savonnage. Inutile de se présenter sans des témoignages de fidélité et de moralité. S'adr. à Mad. Banderet, à Colombier.

75. On demande, pour entrer de suite, une fille de 25 à 35 ans, sachant faire un bon ordinaire, munie de bonnes recommandations. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 2.

76. On demande un jeune homme de toute moralité, pour l'occuper comme commissionnaire et soigner des chevaux. S'adresser à A. Perret, place Purry, à Neuchâtel.

77. On demande pour la St-Jean une fille de confiance, propre, active, intelligente et munie de bonnes recommandations. Il n'est pas nécessaire qu'elle connaisse la cuisine ni la couture, vu qu'elle n'aura à s'occuper que du service des chambres. S'adresser au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS ou TROUVES.

78. La personne qui a déposé une chevette d'un an, jeudi 7 mai, dans les écuries dites de l'Ancre, est priée de la réclamer au plus vite.

AVIS DIVERS.

79. Le poste de **garde-police** de la commune de Couvet étant à repourvoir pour le 1^{er} juin prochain, les citoyens disposés à entreprendre ces fonctions sont invités à se faire inscrire jusqu'au 25 courant, auprès de M. D.-L. Petitpierre, président du conseil administratif, qui donnera connaissance des conditions du règlement.

Couvet, 7 mai 1865.

Au nom du Conseil administratif,
Le secrétaire.

Jeudi le 14 mai 1865, au temple neuf à Neuchâtel, à 5 heures précises du soir

CONCERT D'ORGUE

donné par M. C. LOCHER, de Berne.

PROGRAMME:

- 1^o GRANDE FANTAISIE pour le plein jeu, par Jacques Vogt, organiste, à Fribourg.
- 2^o CHANT DES ALPES interrompu par un orage.
- 3^o FUGUE en G mol avec pédale obligatoire, par J. Sébastien BACH.
- 4^o OFFERTOIRE pour les jeux doux, par A. BERNARD, organiste, à Paris.
- 5^o BRILLANTE FANTAISIE pour le plein jeu, par Théoph. STERN, organiste, à Strasbourg.

Prix d'entrée 1 fr.

La moitié du produit est destiné aux pauvres de cette ville.

On peut se procurer d'avance des billets et des programmes, au magasin de musique de Mesdames Lehmann, rue de l'Hôpital, et avant le concert, de 4 à 5 heures, au magasin de M. Burger, en face du temple.

PENSION. Une petite famille honnête de Bâle-Campagne recevrait une fille, pour lui enseigner la langue allemande par principes et les ouvrages du sexe. Elle serait tenue comme l'enfant de la maison. S'adr. franco au bureau de correspondance à Pratteln, près Bâle.

Compagnie des vigneronns de NEUCHÂTEL.

Le Comité de la compagnie des Vignerons de Neuchâtel, ensuite du rapport de MM. les visiteurs, croit utile de signaler à MM. les propriétaires de vignes, l'apparition d'une grande quantité d'urbees dans le vignoble, notamment dans les quartiers des Pains-blancs, des Ravines, des Troncs et des Noyers-Jean de la Grange; il engage d'une manière pressante les propriétaires à faire usage des moyens dont ils peuvent disposer, pour détruire ces insectes si nuisibles à la vigne.

LAVAGE A NEUF des crêpes de Chine, couvertures de laine, et flanelles, chez Alphonse Wittnauer, teinturier, Prébarreau à Neuchâtel.

86. On trouverait à placer sûrement, à 4 1/2 p. 0/0, les sommes de fr. 5800, de fr. 6000, de fr. 6500 et de fr. 16,000, sur l'hypothèque en 1^{er} rang, d'immeubles situés dans le district de Boudry. S'adr. à Aug. Jacot, notaire à Boudry.

87. On offre en prêt, pour la St-Jean prochaine, la somme de 8000 francs qu'on diviserait suivant la convenance des amateurs, sur première hypothèque. S'informer au bureau d'avis.

BAINS DE BRETIÈGE.

L'établissement hydrothérapique et les bains chauds seront ouverts dès le 25 mai. S'adresser, pour des informations, soit à M. le docteur Schneider, soit à la direction Sparen-Vest.

LA ROYALE BELGE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, à BRUXELLES.

Autorisée par arrêtés royaux du 17 février 1855 et du 19 avril 1856, de même que par arrêté du ministère du Grand-Duché de Baden du 12 avril 1858.

CAPITAL SOCIAL DE GARANTIE: Fr. 3,000,000.

Assurances de capitaux payables au décès ou à une époque déterminée, capitaux ou rentes payables au survivant de deux personnes, rentes viagères immédiates ou différées, assurances temporaires, contre-assurance.

Affaires conclues au 31 décembre 1862:

14,750 polices d'assurances de capitaux payables au décès, représentant une somme de fr. 28,000,000.

Capitaux versés pour assurance de rentes viagères: fr. 2,000,000.

A la même époque, le fonds de réserve s'élevait à la somme de fr. 2,670,924⁶.

Le gouvernement belge a nommé une commission pour surveiller les affaires de la compagnie. (art. 25 des statuts).

COMPAGNIE BELGE DES

RENTIERS RÉUNIS

Pour créer et administrer des associations de survie.

Les sommes versées par les souscripteurs sont placées en rentes ou hypothèques belges, qui ne peuvent pas être aliénées sans l'autorisation du comité de surveillance nommé par les souscripteurs.

FONDS DE GARANTIE: Fr. 500,000.

55,000 polices enrégistrées au 31 décembre 1862 représentant un capital de fr. 40,542,000.

S'adr. pour de plus amples renseignements à l'agent du canton de Neuchâtel: R. HAIST Vieuxchâtel 2, à Neuchâtel.

termes Marcelle nous parlait de son ardente sympathie pour toi! si tu savais combien elle a été désolée de recevoir l'ordre de te cacher encore ses secrets et les miens!... mais toutes nos douleurs vont avoir un terme. Tu vas me faire rentrer comme ton frère dans cette maison d'où ton mari vient de me chasser comme un laquais....

— Toi, chassé de notre maison, aujourd'hui! tout-à-l'heure?

— J'allais dire à M. et à M^{me} Durantais que par la naissance, l'éducation et la fortune, je suis l'égal de Marcelle, que nous nous aimons depuis notre première enfance....

— Mais où donc vous êtes-vous connus? interrompit Clarisse.

— A Saint-Loup, notre village à tous deux!
— Votre village à tous deux! répéta Clarisse; Emilien ni Marcelle ne m'ont jamais parlé que d'un endroit appelé Lavignais qu'habite Corentine.

Pierre-Paul devint pensif; sa sœur ajouta: « Tout à l'heure je songeais à écrire à cette noble femme que j'estime, que j'aime, et que je voulais appeler à mon aide; mais te voici! je suis heureuse! »

Le jeune Breton reprit avec force: « Plus je vais et m'aperçois qu'on n'a cessé de te faire des mystères ou des mensonges, plus je sens qu'un fatal génie a pris à tâche de nous désunir. Lavignais est le hameau principal de notre paroisse. Corentine y habite à la vérité, qu'importe! Tu aurais dû savoir aussi que nous demeurions tous dans le même pays. L'on t'a dit et prouvé que j'étais mort; l'on t'a laissé ignorer que ton mari est du même village que ton père; à l'époque de

votre mariage il te cachait qu'il était veuf et avait une fille; on t'a constamment empêchée de te mettre en relations avec ta famille bretonne, et l'on n'a jamais dit à Marcelle que tu es née Roverin....

— J'ai cru qu'elle le savait! s'écria Clarisse; ah! pourquoi ne lui ai-je jamais raconté notre histoire!

— Elle te croit fille de M^{me} de Lersant.

— Ismène n'a pas dix ans de plus que moi!

— Marcelle et Corentine elle-même n'ont pas pris garde à son âge! Laisse-moi continuer. Lors de la grande maladie de Marcelle, une lettre très-importante de Corentine ne parvint pas à son père.

— Je m'en souviens! je m'en souviendrai toujours! murmura dououreusement Clarisse.

— Je dis, moi, que cette lettre a été soustraite. Enfin, peu de mois après, il s'est trouvé un scélérat qui a voulu noyer Marcelle. Et chacun au pays s'est rappelé aussitôt que son subrogé tuteur avait refusé de vendre ses propriétés en Saint-Loup. Des soupçons horribles ont plané sur le propre père de Marcelle, et plus tard sur sa femme....

— O mon Dieu!.... Corentine, en effet, me l'a donné à entendre? mais où veux-tu en venir, Pierre-Paul? Achève!...

— Le hasard est aveugle et ne calcule pas ses coups; tantôt contraire, tantôt favorable, il détruit le lendemain son œuvre de la veille. Tout ce que je viens de dire se tient par un lien secret; je reconnais là, ma sœur, la persévérance d'un ennemi....

— Tu as raison, dit la jeune femme avec épouvante.

— Emilien Durantais, ton mari, est un

honnête homme; Corentine, qui ne ment jamais, n'a cessé de l'affirmer. S'il est faible, irrésolu, défiant, opiniâtre, il aime sa fille, il aime sa femme, il voudrait votre bonheur.

— Oui, Pierre-Paul, il nous aime, mais....

— Tu hésites. Oh! ne crains rien, je serai discret. De quel ennemi parlais-tu dans ta prière? Quel est le misérable qui a capté l'esprit d'Emilien? Apprends-moi, ma sœur, sur qui doivent se porter nos soupçons.

— Sur un homme qui se fait appeler le baron Vincent de Minalès!

— Dieu! s'écria Pierre-Paul. Marcelle nous a écrit qu'il ressemble au mendiant du pont de la Grainée!

— Serait-ce donc l'assassin? murmura Clarisse avec horreur.

La jeune femme et son frère échangèrent un regard profond.

Puis se levant, ils allèrent visiter ensemble la tombe de la mère de Marcelle, avant d'achever de se renseigner l'un l'autre sur leur histoire passée.

Clarisse tout à coup saisit violemment le bras de son frère:

« Hâtons-nous! dit-elle. Cet homme t'a vu; il te craint peut-être. Il voulait partir pour l'Italie avec mon mari et Marcelle. Oh! ne perdons plus un instant! Si, par malheur, il profitait de mon absence, je désespérerais de les sauver.

— Ton mari ne partira point, répondit Pierre-Paul avec calme; il nous attend, il va m'accueillir à bras ouverts; il sait tout, lui aussi, maintenant, puisqu'il doit avoir lu ma lettre et celle de Corentine. »

Mais Emilien ne les avait pas reçues, tant

le baron de Minalès avait eu la main heureuse, en arrivant à point nommé, plus d'une heure avant que Pierre-Paul, Clarisse et ses enfants ne fussent sortis du cimetière Montmartre.

Clarisse pourtant s'était rassurée aux paroles de son frère; le cœur rempli de joie, le front radieux, elle s'appuyait au bras du jeune paysan de Bretagne.

Plantiau les suivait en folâtrant; il jappait et bondissait de plaisir. Les passants étaient forcés de remarquer sa souplesse, sa belle mine, son poil noir et lustré sur lequel brillait un beau collier de cuivre aux armes de Beauval, sa force musculaire et son air intelligent.

« Sapristi! voilà un chien de bonne maison! fit admirativement un fossoyeur dont la remarque arracha un sourire à Pierre-Paul.

— Bourgeois, lui demanda le cocher de fiacre presque au même instant, où allons-nous, s'il vous plaît?

— Rue Richelieu, encore!... Et vite!... bien vite!

Le souvenir sinistre du baron de Minalès était bien loin des pensées de Clarisse et de son frère. Ils s'abandonnaient à leurs impressions les plus douces. Gilbert et Léonie les écoutaient en souriant, et Plantiau, couché à leurs pieds, faisait entendre un sourd grognement de plaisir.

Cependant, chez Emilien Durantais, des scènes d'un caractère fort différent s'étaient rapidement succédées; car là se trouvait un homme qui avait un intérêt de vie et de mort à briser comme un verre fragile toutes les espérances de Pierre-Paul et de sa sœur.

(A suivre).

M. L. PERRET, d'Auvernier, qui dessert l'hôtel britannique, rue des Halles 2, à Paris, informe le public et MM. les voyageurs, qu'il a transporté son hôtel avenue Victoria, n° 20, place du Châtelet; il saisit cette occasion pour recommander son hôtel, où l'on trouvera tout le confort voulu, ainsi que des chambres de 2 à 5 francs.

L'assemblée publique annuelle de l'association pour la **sanctification du Dimanche**, aura lieu dimanche prochain, 17 mai, à 4 heures, dans la chapelle des Terraux. Tous les amis de cette œuvre sont cordialement invités à cette réunion.

Le Comité.

Société fribourgeoise de navigation à vapeur

Jeu*di* 14 Mai 1863

Si le temps est favorable

A l'occasion de la **Bénichon**
ET DU TIR.

PROMENADE

de Neuchâtel à Chevroux
touchant à Auvernier et Cortaillod.

Aller.

Départ de Neuchâtel à 1 h. après-midi.

« Auvernier à 1 « 15 m.

« Cortaillod à 1 « 55 m.

Arrivée à Chevroux à 2 «

Retour.

Départ de Chevroux à 6 h. 50 m. du soir.

« Cortaillod à 6 « 55 m. «

« Auvernier à 7 « 15 m. «

Arrivée à Neuchâtel à 7 « 50 m. «

Prix des places aller et retour.

Neuchâtel à Chevroux, prem. fr. 1.50, sec. fr. 1.
d'Auvernier à » » » 1.20, » 80 c.
de Cortaillod à » » » 1.00, » 70 c.

Jeu*di* 14 mai, **GRAND CONCERT** donné par les artistes Tyroliens sur la terrasse du restaurant Bellevue, à la Gare de Neuchâtel. Clôture définitive, départ de la Suisse.

94. Un garçon de 15 ans, de constitution robuste et assez instruit, aimerait se placer dans une honorable famille, où il pourrait trouver le logement et la nourriture; en compensation de cela il travaillerait à la campagne, au jardin ou dans la maison; s'il pouvait fréquenter l'école en hiver, il serait disposé à payer 100 fr. S'adr. à l'institut Leuthold, à Neuchâtel.

RESTAURANT et PENSION.

Le citoyen Jacob Weber a l'honneur d'informer le public, qu'il est actuellement tenancier du restaurant anciennement tenu par M. Sottaz, situé dans la rue des Moulins, maison de M. Berthoud serrurier. Il recommande son établissement aux personnes qui désirent prendre pension et aux consommateurs, promettant qu'il fera son possible pour les servir à leur satisfaction et à des prix modiques.

Mademoiselle Adèle Banguerel, tailleur, se recommande aux dames de la ville qui voudront bien l'honorer de leur confiance en l'occupant soit à la journée soit à façon; elle fera son possible pour les satisfaire. Son domicile est rue du Château, n° 4.

DEMANDE DE PENSION.

Une respectable famille du canton de Thurgovie désire placer un fils âgé de 15 ans, dans une bonne famille de la Suisse française, où il aurait l'occasion de fréquenter de bonnes écoles. Un échange serait préféré à tout autre placement. — Pour un jeune thurgovien de 17 ans, on demande une bonne pension bourgeoise où il aurait l'occasion de s'occuper du commerce de vins. Pour d'ultérieurs renseignements, s'adresser à J. Muller-Merk, directeur de l'école Wehrli, à Guggenbühl (Thurgovie).

Ouverture le 1^{er} mai

BAINS D'YVERDON.

Ces eaux thermales sulfureuses et alcalines opèrent chaque année des cures remarquables sur les **rhumatismes, les maladies de la peau, du foie, de la vessie et des membranes muqueuses. La salle de respiration, quoique nouvellement établie, a déjà prouvé son efficacité par la guérison de plusieurs maladies des voies respiratoires. Douches et bains de vapeur. Logements confortables et soins attentifs pour les malades. Prix modérés.**

L'ouverture de l'**exposition horticole** de la société la Flora aura lieu à Neuchâtel, les 16, 17 et 18 mai, dans le local du manège près du Crêt; le public est informé que l'exposition sera ouverte le dimanche soir 17, éclairée au gaz. Les cartes d'entrée seront délivrées à la porte du local, au prix de 50 centimes. Le Comité.

Le sieur Lorson, **photographe**, présente les personnes qui désireraient avoir leur portrait, qu'il vient d'arriver en cette ville. Ces portraits sur verre et papier, d'une ressemblance et d'une solidité garanties, sont livrés aux prix de 2, 3 et 4 fr. sur verre coloré, et 1 fr. par personne en plus sur le même tableau. Carte de visite à fr. 6 la demi-douzaine et à fr. 10 la douzaine. Reproduction de tableaux. Portraits après décès. L'atelier est sur la promenade, au bord du lac.

Les bains de Kriegstetten

près Soleure,

(STATION SEEBIGEN),

Sont ouverts pour la 18^{me} saison, depuis le 1^{er} mai jusqu'au 1^{er} novembre. Outre les cures d'eau froide on y emploie aussi des eaux minérales, naturelles et factices, pour boisson et pour bains; des bains de vapeur simples et balsamiques, ainsi que l'électricité et le galvanisme. Par ces moyens puissants, on obtient les meilleurs résultats dans un grand nombre de maladies chroniques et rebelles. Pour des consultations, s'adresser au médecin de l'établissement, Dr Charles Ziegler; pour tout autre renseignement, aux gérantes

SOEURS ZIEGLER.

CHANÉLAZ, établissement hydrothérapie, pique et villa de santé, sera ouvert dès le 1^{er} mai.

Communication.

On lit dans la *Gazette des chemins de fer suisses* du 4 mai: « Le professeur O. Mellinger s'occupe de la formation d'une société par actions pour l'établissement d'un hôtel-pension au Hofbergli près Gunzberg (Soleure). L'édifice mesurera 770 mètres carrés de superficie, aura deux étages sur rez-de-chaussée, pourra loger 140 personnes, et coûtera (y compris 20,000 francs pour l'ameublement et l'organisation) fr. 100,000 divisés en 200 actions de fr. 500. Un intérêt de 5 % est garanti aux actionnaires, en ce sens qu'ils pourront, soit faire de la consommation, soit loger à l'hôtel, jusqu'à concurrence de cette somme. »

Si un pareil établissement se créait à Chauxmont, nous croyons qu'il n'y aurait pas même lieu de garantir aux actionnaires la consommation gratuite, mais en tout cas leur assurer un privilège pour eux et leurs familles, quant au logement, pour un laps de temps à déterminer; nous désirerions que le nombre d'actionnaires fût aussi grand que possible, afin que chaque père de famille puisse être au bénéfice de ce privilège. En outre, plus il y aura d'actionnaires, plus il y aura de personnes intéressées à faire marcher l'affaire et à attirer les étrangers. Une chambre serait réservée gratuitement à MM. les médecins de la ville, de façon à ce qu'il y en ait toujours un à l'hôtel.

Pour le culte enfin, il est hors de doute qu'il se célébrerait en été à l'hôtel de Chauxmont comme dans les autres grands établissements de ce genre en Suisse, où parmi les hôtes se trouvent toujours un ou plusieurs pasteurs, qui se font un plaisir de prêter leur concours. Nous souhaitons, quant à nous, que

ce projet dont on s'occupe depuis longtemps, reçoive enfin un commencement d'exécution, persuadés que nous sommes que la ville de Neuchâtel fera une œuvre utile à tous, profitable aux actionnaires, si l'entreprise est bien menée, et qui contribuera à faire apprécier par la population de notre ville cette vie de société à laquelle nos confédérés de la Suisse allemande trouvent tant de charmes, qu'on peut dire qu'elle est pour beaucoup dans la vogue d'établissements de ce genre en Suisse, vogue qui va croissant chaque année. D.

Destruction des chenilles.

Les chenilles apparaissent en plus ou moins grand nombre, suivant des périodes observées par les naturalistes. Mais le jardinier doit leur faire une guerre incessante; le moyen le plus simple et le plus économique paraît être celui-ci, depuis longtemps connu:

Un petit morceau de savon, un verre à boire ou tout autre vase, un pinceau quelconque fait avec du crin de cheval, de bœuf ou de vache, voilà tout ce qu'il faut pour faire périr instantanément les chenilles. On racle le savon en jetant les ratissures au fond du verre, on y ajoute une très-petite quantité d'eau, puis on remue vivement le mélange jusqu'à ce qu'il se forme une mousse blanche pour que l'eau ne sorte plus du pinceau lorsqu'on le soulève. — Il ne reste plus qu'à faire l'application de la mousse savonneuse. On prend de cette écume au bout du pinceau et on la passe rapidement sur les chenilles ou les groupes de chenilles qu'on recouvre ainsi comme d'un manteau de savon écumeux. Si les insectes sont encore jeunes ou engourdis par la fraîcheur, ils meurent instantanément; si, par l'effet de la chaleur solaire, ils se trouvent dans un certain état d'animation, ils s'agitent et se débattent sous l'enveloppe savonneuse dont ils cherchent vainement à se débarrasser, et, au bout de quelques secondes, tout mouvement a cessé; aucun de ceux qui ont été touchés n'échappe. La mousse de savon offre l'avantage de mouiller l'insecte rongeur d'une manière continue; il suffit même d'en barbouiller les anneaux pour empêcher l'éclosion, quand on a la bonne fortune de les découvrir.

— Les chenilles et les autres animaux nuisibles aux jeunes pousses des végétaux ont déjà fait leur apparition. Il existe plusieurs moyens connus et très-efficaces de se préserver des chenilles; en voici encore un qu'on recommande pour débarrasser les végétaux et même les animaux de leurs parasites animés. Dans deux bouteilles d'eau on met dissoudre tout au plus un gramme d'aloès. Cette substance est à bas prix et l'on sait qu'il n'est pas d'insecte ou animal d'un ordre plus élevé qui n'éprouve une répugnance insurmontable pour elle et ne soit rebuté par son amertume.

Au moyen d'un gros pinceau ou d'une brosse, on lotionne les troncs et les rameaux des arbres ainsi que le cuir des animaux; on immerge les moutons et les bêtes à longs poils dans un bain de cette dissolution. La même eau peut servir jusqu'à épuisement. Cette même dissolution peut encore servir à immerger les semences, les échalas, tuteurs et les lattes d'espaliers; enfin on l'emploie aussi pour arroser les plates-bandes infectées de lisettes, de limaçons, etc., et les légumes dévorés de chenilles et qui sont cultivés pour les racines ou pour les graines et non pour leurs feuilles.

Nouvelles.

Varsovie, 12 mai. — La bande de Czachowski a été attaquée et battue le soir du 4 mai près de Boricza, dans le gouvernement de Radom. Poursuivie le lendemain, elle fut atteinte

et défaite une seconde fois, en perdant ses armes et ses bagages.

Vera-Cruz, 16 avril. — Les Français ont pénétré, le 31 mars, dans Puebla, après avoir pris plusieurs positions à la baïonnette. Ils ont ensuite occupé les principales rues de la ville conduisant à la place d'armes, en escaladant les barricades établies pour les défendre.

Malgré l'énergique défense des Mexicains, les Français, qui attaquaient Puebla avec 18,000 hommes et qui avaient devant eux les 25,000 hommes commandés par Ortéga, sont maîtres de tous les points importants. Il ne reste plus aux Mexicains que les forts de Guadalupe et de S. Loreto.

Les Français comptent environ 150 tués et 800 blessés.

Neuchâtel. — Le grand-conseil est convoqué pour lundi 18 mai, en séance ordinaire du printemps. Voici les principaux objets à l'ordre du jour:

Compte rendu financier et rapport de gestion. — Projets de loi: sur la police locale; sur la gendarmerie; pour autoriser le jugement sans l'assistance du jury des prévenus qui auront avoué les faits de la prévention; sur la procédure dans les affaires au-dessous de fr. 1,000; projet de décret interprétatif de l'art. 24 de la loi scolaire; sur la chasse; sur le colportage; sur les courtiers; sur le cadastre; sur le code forestier; demandes en grâce; demande de crédit pour les frais de la mise sur pied de troupes pour le service du tir fédéral à la Chaux-de-Fonds; demande d'allocation pour construction d'une maison d'école au Cerneux-Péquignot, etc.

Dans sa séance de lundi dernier, le conseil général de la Municipalité de Neuchâtel, ensuite d'un préavis du conseil administratif et sur la demande et le rapport de la commission d'éducation, a voté en principe la construction d'une maison d'école, devenue nécessaire par suite du nombre croissant des élèves des deux sexes et de l'insuffisance des locaux actuels. Cette maison serait affectée spécialement aux écoles de jeunes filles, et on pense que l'emplacement le plus convenable et le plus central serait les Bercles, où la Commune de Neuchâtel possède des terrains qui ne peuvent recevoir une meilleure destination.

La journée de dimanche dernier a été signalée pour Neuchâtel et tout le Vignoble par un orage d'une violence et d'une durée extraordinaires. Dès dix heures du matin à plus d'une heure de l'après-midi, le tonnerre et les éclairs, accompagnés d'une pluie diluvienne, se sont déchaînés sans interruption. A Neuchâtel même, sauf un mur renversé à l'Ecluse, les dégâts sont peu considérables. Le long du chemin des Parcs le mal est plus grand, et nombre de murs se sont effondrés. Mais c'est le Vignoble entre Neuchâtel et Saint-Blaise qui a le plus souffert. Là, il semble qu'une trombe se soit effondrée sur le sol, entraînant des murs entiers du haut des vignes jusqu'en bas, emportant la terre et arrachant les ceps. La population, dit la *Gazette de Neuchâtel*, a travaillé jusqu'au soir à rétablir la circulation sur la grand-route couverte de plusieurs pieds de terre. La grêle a aussi fait du mal. « De la Favarge à Hauterive par la vieille route, écrit-on au même journal, c'est un désastre comme je n'en ai vu ni en 1811 ni en 1821. Les vignes sont abîmées et les murs renversés; c'est un désastre à nul autre pareil. »

Un éboulement a obstrué le chemin de fer près de Saint-Blaise, et a occasionné un retard de 2 ou 3 heures dans la marche des trains.

Les localités de Gorgier, de Chez-le-Bart et Derrière-Moulin ont été fortement grêlées, et dans ce dernier quartier la grêle et la pluie réunies ont tout abîmé.

Le même orage, accompagné d'une forte grêle, s'est étendu jusqu'à Berne et les environs. La foudre y est tombée deux fois; la première fois elle a mis en pièces le paratonnerre d'une maison, la seconde fois elle a tué trois vaches.

Un jeune amateur d'orgue, M. Ch Locher, distingué par ses concerts à la cathédrale de Berne et à celle de Fribourg, se fera entendre demain jeudi à 5 heures, au temple du bas à Neuchâtel. M. Locher destine la moitié de sa recette aux pauvres, ce qui ne peut que contribuer, avec son talent remarquable et le choix de son programme, à lui attirer un nombreux auditoire.

RÉUNION COMMERCIALE

Neuchâtel, mercredi 13 mai 1863.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Actions de la Banque Cantonale Neuchâteloise anciennes .	650		650
» » nouvelles .	635		635
Franco-Suisse, actions, j ^e .	260		260
Franco-Suisse, oblig., j. 10 septembre .	370		370
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers .	600		600
Lots de la Municipalité de Neuchâtel .	11		11
Société de construction .		90	90
Crédit foncier neuchâtelois .	512 ⁵⁰	512 ⁵⁰	515
Actions immeubles Chatoney .			500
Hôtel Bellevue .			470
Obligations Nord d'Espagne .		260	
Obligations autrichiennes .			280
» Lombardes .		267 ⁵⁰	
» Ville de Lyon .			1100
» Livournaises .		246 ⁵⁰	